OPTAM : Où retrouver votre suivi mensuel ?

1/ Connectez-vous à votre compte AmeliPro

2 / Cliquez sur la rubrique suivante



OPTAM : Où retrouver votre suivi mensuel ?

La page suivante s'affiche.
Vous y retrouvez les informations suivantes :

VOS OBJECTIFS

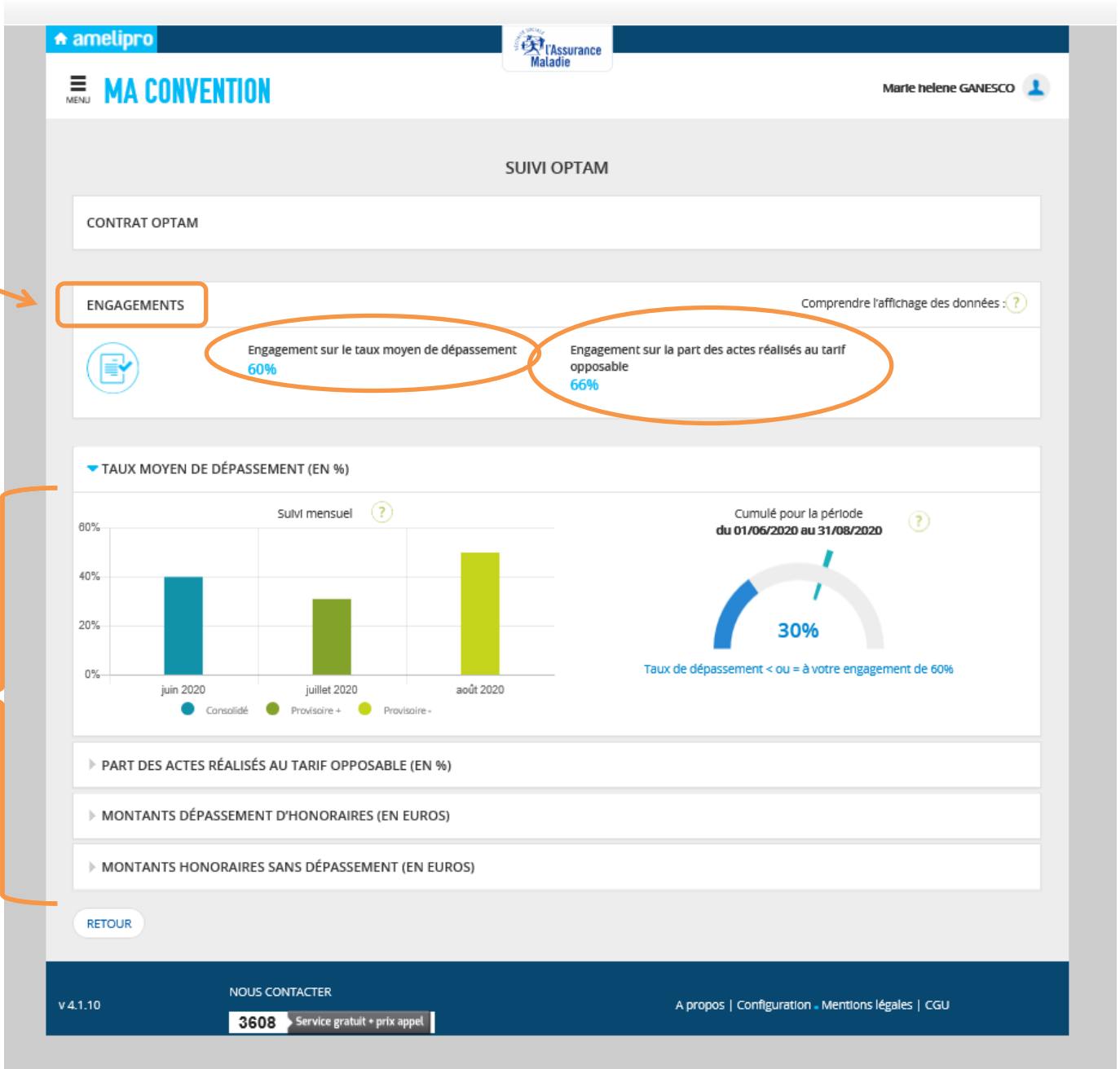
VOS RÉSULTATS avec quatre onglets :

- ***Taux moyen de dépassement***
  L'écart entre la moyenne des honoraires constatés sur la période et le tarif opposable.)

- ***Part des actes réalisés au tarif opposable***
  La division entre le nombre d'actes réalisés au tarif opposable et le nombre d'actes constatés sur la période.

- ***Montant des honoraires sans dépassements***
  La *somme en euros des honoraires sans dépassements constatés sur la période, c'est-à-dire ceux pour lesquels les tarifs conventionnels fixés par l'Assurance Maladie ont été respectés*

- ***Montant des dépassements d'honoraires***
  Le cumul en euros sur la période des honoraires pour lesquels ont été appliqués des tarifs supérieurs aux tarifs conventionnels fixés par l'Assurance maladie



OPTAM : Où retrouver votre suivi mensuel ?

ZOOM SUR VOTRE SUIVI MENSUEL

Dans cet exemple, la consultation des données a lieu en août. Un recul jusqu'au mois de juin est visible avec des données plus ou moins finalisées.

- *Données **Provisoire -** : Indicateur à 1 mois de liquidation.*
- *Données **Provisoire +** : Indicateur à 2 mois de liquidation.*
- *Données **Consolidé** : Indicateur à 3 mois de liquidation.*

➔ ***Les données consolidées sont les données les plus proches de la valeur définitive : pensez à les consulter régulièrement***

